



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à dix-huit heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Sceaux d'Anjou s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances (salle des fêtes) sous la présidence de Monsieur Joël ESNAULT, Maire. La convocation, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 02 juin 2023 : 1^{ère} convocation.

Étaient présent(e)s : M. ESNAULT Joël, Maire, Mmes : GUEMAS Maryse, MARTIN Florence, MENARD Angélique, MICHEL Elyette, MM : ARGAND Benoit, BRETON Ludovic, GROMOFF Philippe.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUDIT Séverine à Mme MICHEL Elyette, MM : JOUANNEAU Vincent à M. BRETON Ludovic, RUEL Olivier à Mme MARTIN Florence.

Absent(s) : Mme FOUILLET Sylvie, MM : GUILLEUX Jean-Marie, O'HAYON Jonathan

Secrétaire de séance : MARTIN Florence est nommée à l'unanimité des suffrages exprimés conformément à l'article L2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Conseillers en exercice	:	14
Présents	:	8
Votants	:	11

Le quorum est fixé à 8 membres, il est donc atteint.

Ordre du jour :

- Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales.

Délibération n°2023-06-09-01 : Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales.

VU le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes MICHEL Elyette, GROMOFF Philippe, BRETON Ludovic et MÉNARD Angélique. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées : **Liste 1 de Sceaux d'Anjou**

Composition des listes :

La liste « **Liste 1 de Sceaux d'Anjou** » par :

N° ORDRE PRÉSENTATION	NOM	PRÉNOM
1	MICHEL	Elyette
2	ESNAULT	Joël
3	MÉNARD	Angélique
4	GROMOFF	Philippe
5	GUÉMAS	Maryse
6	RUEL	Olivier

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11

1re répartition :

Ont obtenu :

Liste 1 de Sceaux d'Anjou : 11 voix

1re répartition :

Liste 1 de Sceaux d'Anjou : 3 sièges


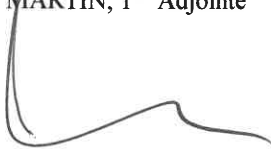
Ainsi 3 sièges ont été attribués.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste 1 de Sceaux d'Anjou : 3 sièges

Sans autre question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h24.

Le présent procès-verbal a été approuvé et arrêté lors de la séance du 17 juillet 2023.

Le Président de séance, Joël ESNAULT, Maire 	La Secrétaire de séance, Florence MARTIN, 1 ^{ère} Adjointe 
---	--